



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : VERSAILLES

Établissement : Université d'Evry-Val d'Essonne

Demande n° S3100017403

Domaine : Droit, économie gestion

Mention : Droit et Management

## Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

- Points forts :
  - Cohérence du parcours LM.
  - Master répondant à des besoins réels.
  - Soutien et participation des milieux professionnels.
  - Contenu des enseignements en adéquation avec les objectifs pédagogiques et professionnels.
  - Nombreux enseignements à caractère pratique.
  - Importance accordée à l'anglais.
  - Débouchés nombreux et variés offerts aux diplômés.
- Points faibles :
  - Ouverture à l'international à développer pour la spécialité Juriste d'entreprise.
  - Présentation matérielle du dossier parfois un peu trop confuse pour être exploitable.
  - Evaluation de la formation par les étudiants.
  - Manque de précision sur le devenir des diplômés (nature des fonctions exercées, lieu de l'emploi, évaluation du montant de leur rémunération...).

## Avis par spécialité

Juriste d'entreprise

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
  - Participation et implication des professionnels.
  - Antériorité de la formation.
  - Renommée de la formation.
  - Enseignements ne se limitant pas au droit des affaires (comptabilité, management, gestion).
- Point faible :
  - Ouverture à l'international.
- Recommandation :
  - Bonne formation qui pourrait être améliorée par une ouverture plus large à l'international.



## Juriste-administrateur des structures et activités culturelles

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A
- Points forts :
  - Participation et implication des professionnels.
  - Contenu des enseignements.
  - Spécialité répondant à un besoin sérieusement identifié.
  - Diversité et cohérence des enseignements.
- Point faible :
  - Implication trop limitée des universitaires juristes.
- Recommandation :
  - Bonne formation qui pourrait être améliorée par une plus forte implication des universitaires juristes et par le développement des enseignements de droit pour les étudiants n'ayant pas de formation juridique.

## Commentaire et recommandations

La qualité de la formation est reconnue. Pour l'améliorer encore il pourrait être utile de renforcer la participation des universitaires (PR, MCF) dans le cursus de M2 et de développer la formation à la recherche en l'orientant de telle sorte qu'elle ait une utilité professionnelle conforme à la finalité du cursus (note de synthèse, recherches documentaires...).